

DEMANDE DE TRANSPORT SCOLAIRE - RÉMI 28

> ANNÉE SCOLAIRE 2019/2020



Élève interne

Élève demi-pensionnaire / Externe

Photo d'identité
(indiquez le nom, le
prénom et la date de
naissance au dos)

> NATURE DE LA DEMANDE

Nouvelle demande de transport

Renouvellement du titre de transport

Je possède une carte JVMalin, j'indique son numéro :
(commence par 38.....)

Je ne possède pas de carte JVMalin (photo obligatoire)

> ÉLÈVE

Féminin

Masculin

Né(e) le : []/[]/[]

Nom : Prénom :

> REPRÉSENTANT LÉGAL (En cas de garde alternée, un formulaire par représentant légal doit être renseigné)

Madame

Monsieur

En qualité de famille d'accueil

Nom : Prénom :

Né(e) le : []/[]/[]

Adresse :

Code postal : [] [] [] []

Commune :

E-mail :

Téléphone à contacter pour gestion courante du dossier (fixe ou mobile) :

J'autorise la communication de mes coordonnées (nom, prénom, téléphone, mail) aux transporteurs mandatés par la Région pour l'envoi des SMS¹ (mobile uniquement) :

> SCOLARITÉ

Nom de l'établissement scolaire :

Code postal : [] [] [] []

Commune :

Classe : Option(s) / Spécialité(s) :

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES FORÊTS DU PERCHE

2 rue de Verdun - 28250 Senonches
Tél. : 02 37 37 37 28 | Fax : 02 37 37 37 33
contact@foretsduperche.fr

DEMANDE DE TRANSPORT SCOLAIRE - RÉMI 28

> ANNÉE SCOLAIRE 2019/2020

> MODE DE PRISE EN CHARGE SOUHAITÉ

(Voir instructions complètes dans la notice jointe ; en cas de trajet avec correspondance Car + Train, remplir les 2 modes de transport.)

Commune du point de montée :

Nom du point de montée :

Frais de Gestion : 25,00€ par espèces ou chèque à l'ordre du « Trésor Public »
+12 € en cas de dépôt du dossier papier après le 12 juillet 2019

J'ai pris connaissance du Règlement de Transport Scolaire Régional et m'engage à le respecter (consultable sur www.remi-centrevaldeloire.fr).

Je certifie l'exactitude des renseignements ci-dessus. Je m'engage à signaler dans les plus brefs délais toutes modifications de situation.

En cas de prise en charge par la SNCF, j'autorise celle-ci à faire voyager mon enfant mineur par tous les moyens de substitution (autocars, taxis...) en cas de retard important ou d'incident de circulation.¹

J'autorise la communication de mes coordonnées (nom, prénom, téléphone, mail) à la Direction Éducation-Jeunesse du Conseil Régional afin de recevoir des informations et des offres destinées aux 15-25 ans - Pass Yeps.¹

¹ Vous êtes informé qu'à tout moment vous avez la possibilité de retirer votre consentement.

Les informations recueillies par le Conseil Régional Centre-Val de Loire feront l'objet de traitements informatiques destinés d'une part à l'inscription et au suivi des services en matière de transport scolaire et d'autre part à la gestion billettique dans le cadre de l'accès au transport scolaire. Les traitements de données personnelles envisagés ont pour base juridique l'article L3111-7 du Code des transports modifié par la loi n°2015-991 du 7 août 2015. Les destinataires des données sont la Direction des Transports et Mobilités Durables, la Direction Éducation-Jeunesse de la Région Centre-Val de Loire ainsi que les gestionnaires en délégation de compétence, le prestataire billettique UBI, l'éditeur du logiciel GFI et les transporteurs mandatés par la Région. Les informations recueillies seront conservées pendant quatre ans et feront ensuite l'objet d'un archivage. En cas de refus de communication des données obligatoires, le service public de transport scolaire ne pourra être mis à votre disposition. Veuillez noter que vous avez la possibilité de vous opposer à la conservation de votre photo au format numérique.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée ainsi qu'au Règlement Général sur la Protection des Données personnelles, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition pour des motifs légitimes, de limitation des traitements et de portabilité des informations qui vous concernent que vous pouvez exercer par courrier en vous adressant au délégué à la protection des données de la Région Centre-Val de Loire 9 rue Saint-Pierre Lentin CS94117, 45041 ORLEANS Cedex 1 en joignant une copie de votre pièce d'identité.

Vous êtes informé de votre droit d'introduire toute réclamation auprès de la Commission Nationale de L'informatique et des Libertés (3 Place de Fontenoy – TSA 80715 – 75334 PARIS Cedex 07).

DATE ET SIGNATURE DU
REPRÉSENTANT LÉGAL :

> CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Date de réception de la demande : ... / ... /

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES FORÊTS DU PERCHE

2 rue de Verdun - 28250 Senonches
Tél. : 02 37 37 37 28 | Fax : 02 37 37 37 33
contact@foretsduperche.fr